



**Mission de facilitation pour une analyse participative de capacités
et l'établissement d'un plan de renforcement des capacités dans les
14 pays de l'initiative. Livre Blanc de la CEDEAO et de l'UEMOA**

RAPPORT GUINEE BISSAU

mai 2010



SEMIS

**Services
de l'Énergie en
Milieu Sahélien**

Espace Résidence, Immeuble 14 – N°21, Han Mariste • BP 652 Dakar RP, Sénégal
tél. : (221) 33 832 73 97 • Fax : (221) 33 832 61 89 • Email : b.sadasy@semis.sn
SARL au capital de 5 000 000 Francs CFA • RC SN STL 87 B 69 • NINEA : 24298942k2

SIGLES ET ABREVIATIONS

AGR : Activités Génératrices de Revenues

ASE : Accès aux Services Energétiques

BAD : Banque Africaine de Développement

BID : Banque Islamique de Développement

BM : banque Mondiale

CEDEAO : Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest

CRD Communauté Rurale de Développement

DENARP : Document Stratégique Nationale pour la Réduction de la Pauvreté

DIM : Direction des Infrastructures et de la Maintenance

DGE : Direction Nationale de l'Energie

DPG : Déclaration Politique Générale

FEM : Fonds pour l'Environnement Mondial

GMN : Groupe Multisectoriel National

GTS : Groupe Thématique Sectoriel

LPDSE : Lettre de Politique de Développement des Services Energétiques

PNED – GB : Plan National des Energies Domestiques

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

PNDA : Politique Nationale de Développement Agricole

PNDS – II : Plan Nationale de Développement Sanitaire

PPP : Partenariat Public Privé

TEP : tonne équivalent pétrolier

UE : Union Européenne

Table des matières

1. RESUME EXECUTIF.....	4
2. Justificatif et objectifs de l'étude.....	6
3. Rappels.....	7
4. Méthodologie de l'étude.....	9
5. Etude des besoins de renforcements de capacités pour l'accès des services énergétiques en Guinée Bissaul	10
5.1.1 Contexte général.....	11
5.1.2 Politique et vision pour l'accès aux services énergétiques	13
5.1.3 Etat des lieux de l'accès aux services énergétiques.....	14
5.1.4 Identification des acteurs clés pour l'accès aux services énergétiques en Guinée Bissau	14
5.1.5 Acteurs clés : Rôles et Missions	14
5.1.6 Analyse des capacités	21
5.1.7 Synthèse des capacités actuelles des acteurs dans l'accès aux services énergétiques...	28
5.2 Synthèse des besoins de renforcement de capacités identifiés aux prés des acteurs rencontrés de manière participative	31
5.3 Plan de renforcement des capacités des actions jugés prioritaires au cours de l'atelier régional de restitution des résultats de l'analyse participative des besoins en renforcement des capacités	38
6. Annexe	39
Liste des personnes rencontrées	39
Références bibliographiques	40

1. RESUME EXECUTIF

La présente mission de facilité énergie a été menée en Guinée Bissau durant la période du 18 au 23 août 2009. Durant cette période, le consultant a organisé des rencontres et des séances de travail avec les acteurs pertinents des différents secteurs pour l'identification de leur besoins de renforcement de capacités liés à l'accès aux services énergétiques. Parmi ces acteurs clés rencontrés nous avons la Direction de l'Energie, le GMN, les Groupes Thématiques sectorielles (GTS : Agriculture, Santé, Education) et les partenaires du secteur.

Ce présent rapport est structuré en 6 chapitres. Le premier rappelle le contexte et les objectifs de la mission, le second chapitre montre la méthodologie adoptée par le consultant pour mener cette mission ainsi que son déroulement. Le troisième décrit les procédures qui ont abouti à identifier les acteurs pertinents pour mener cette mission.

Le quatrième fait l'état de la situation énergétique de la Guinée Bissau, de la politique du gouvernement en matière d'accès aux services énergétiques ainsi que sa vision dans ce domaine. Le cinquième fait une évaluation des résultats issus des différentes rencontres avec les différents acteurs par diagnostic de l'état des lieux sur l'accès aux services énergétiques de chaque acteur. Dans ce même chapitre, nous décrivons le rôle et la mission de chaque acteur, ainsi qu'une synthèse des besoins de renforcement des capacités à chaque niveau du référentiel.

Enfin dans le chapitre six sont annexés la liste des différentes personnes rencontrées ainsi qu'une liste de références bibliographiques.

Résultats

L'évaluation des capacités et des besoins de renforcement des capacités en Guinée Bissau a permis d'établir les conclusions majeures suivantes:

La dégradation systématique des installations de production énergétique a fait régresser la puissance installée de 11 MW à 3,7MW mobilisables sur l'ensemble du pays. Le parc est exclusivement thermique à combustible pétrolier, sur 9 unités seules deux sont en état de fonctionnement permettant l'accès aux services de l'électricité à seulement 26% de la population. La consommation des ménages est dominée par la biomasse L'utilisation du gaz butane pour la cuisson est très marginale et exclusivement en milieu urbain.

La Guinée Bissau dispose d'une vision de l'Accès aux Services Energétiques exprimée dans le Document Stratégique Nationale pour la Réduction de la Pauvreté (DENARP). La Lettre de Politique Energétique Nationale, la Lettre de Politique de Développement des Energies Domestiques et dans le Plan National des Energies Domestiques (PNED-GB), constituent des cadres de références de la vision de l'ASE.

La Direction de l'Energie et le GMN dont l'installation officielle a été très tardive, ont réellement conscience du recul dans l'accès aux services énergétiques des populations rurales et périurbaines. La reprise récente des activités des Groupes Thématiques Sectoriels devra favoriser le partage de la vision dans les nombreux programmes en cours d'élaboration ou d'exécution avec l'aide des Bailleurs internationaux. Cependant force est de constater le blocage majeur que constitue la barrière linguistique dans l'utilisation des documents du LB et la communication dans les échanges de Bonnes Pratiques avec les GMN des pays membres.

Le ministère de l'Energie assure le leadership de l'ASE mais avec une forte implication du Département de la Planification du Ministère du Plan qui assurent une coordination des programmes d'investissements nationaux ou de la coopération internationale.

Recommandations

Les résultats de cette évaluation ont suscité les recommandations suivantes :

- D'accentuer l'institutionnalisation de l'appui à l'ASE, notamment en créant autour des représentants du GMN une stratégie de mise en œuvre du concept de l'approche multisectorielle de l'énergie dans la réduction de la pauvreté ;
- De renforcer les ressources humaines en ASE dans les départements ministériels à travers leurs démembrements dédiés aux aspects techniques liés aux services sociaux de base ;
- De prendre en compte à un niveau élevé l'éradication de la barrière linguistique
- D'augmenter les moyens des structures cibles pour mieux exécuter les programmes d'ASE et de renforcer la synergie de politique d'ASE autour de ces dernières.
- De systématiser l'identification des programmes d'ASE à développer pour l'exécution des stratégies et programmes sectoriels non énergétiques
- D'intégrer de l'ASE dans les Programmes et plans d'actions de développement des Collectivités décentralisées (collectivités locales)
- D'entreprendre des activités de mobilisation des partenaires, des élus locaux et des bénéficiaires pour leur pleine participation à la conception et à la mise en œuvre d'approches novatrices pour les programmes d'accès

2. Justificatif et objectifs de l'étude

Justificatif de l'étude

Consciente que sans un accroissement significatif de l'accès aux services énergétiques et sans une augmentation substantielle des financements dédiés aux programmes d'accès, les OMD ne seront pas atteints, la CEDEAO a élaboré en 2005 un ambitieux programme pour l'accès aux services énergétiques des populations rurales et périurbaines. Ce programme dont l'objectif est de permettre au moins à la moitié de la population d'accéder aux services énergétiques modernes à l'horizon 2015, est présenté dans un document de politique régionale intitulé «Livre Blanc Régional - LBR». Il a été adopté par les Chefs d'Etats des pays membres de la CEDEAO en décembre 2006 qui se sont engagés en assurer l'exécution.

La stratégie proposée pour la mise en œuvre de cette politique régionale de la CEDEAO repose sur la réalisation d'actions volontaristes visant à créer au niveau des états les conditions nécessaires à un accroissement rapide de l'accès aux services énergétiques pour les populations rurales et périurbaines. Pour y parvenir, la CEDEAO et ces partenaires ont pris conscience qu'il sera nécessaire de créer les conditions d'une mobilisation de tous les acteurs publics et privés disposant des moyens et des capacités requises pour atteindre les objectifs du programme. Aussi, un des axes prioritaires de cette politique régionale définie dans le LBR (Axe N°1 du plan d'action du LBR) est l'axe renforcement des capacités des acteurs clés impliqués dans l'accès aux services énergétiques.

A cet effet, dès l'entame du programme, les ministres de l'énergie des Etats Membres de la CEDEAO et de l'UEMOA, réunis sous la présidence du Commissaire aux Infrastructures de la Commission de la CEDEAO à Lomé le 16 novembre 2007, ont décidé de lancer un processus de renforcement des capacités. Ce processus doit commencer par une étape d'analyse participative des capacités incluant l'identification des besoins de renforcement jugés prioritaires dans les 14 Etats Membres de la CEDEAO associés à la mise en œuvre de cette initiative régionale.

La présente étude s'inscrit dans ce cadre et a pour objectif la définition d'un programme de renforcement des capacités des acteurs publics et privés intervenant dans la mise en œuvre de la politique régionale d'accès aux services énergétiques.

Les objectifs spécifiques liés à cet objectif global étant :

- la réalisation avec les acteurs pertinents d'une analyse des capacités
- l'identification, l'analyse et la synthèse des besoins de renforcement des capacités jugés prioritaires par les décideurs nationaux

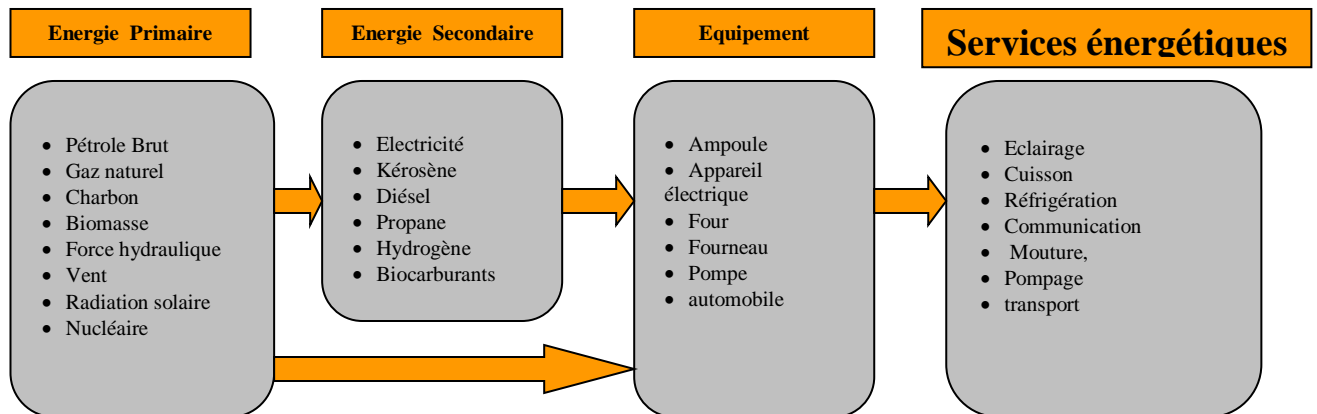
Résultat attendu

Le résultat attendu de l'intervention est la production d'un plan de renforcement des capacités comprenant une stratégie de mise en œuvre et un budget prévisionnel.

3. Rappels

Généralité

Pour bien appréhender les spécificités de l'approche proposée pour traiter ce nouveau concept d'*accès aux services énergétiques*, il convient de rappeler quelques définitions et préciser les principes et notions clés qui s'y rattachent:



Source : Livre Blanc pour une Politique régionale – CEDEAO – Oct. 2005 / *Adapté du World Energy Assessment (WEC, 2004)*

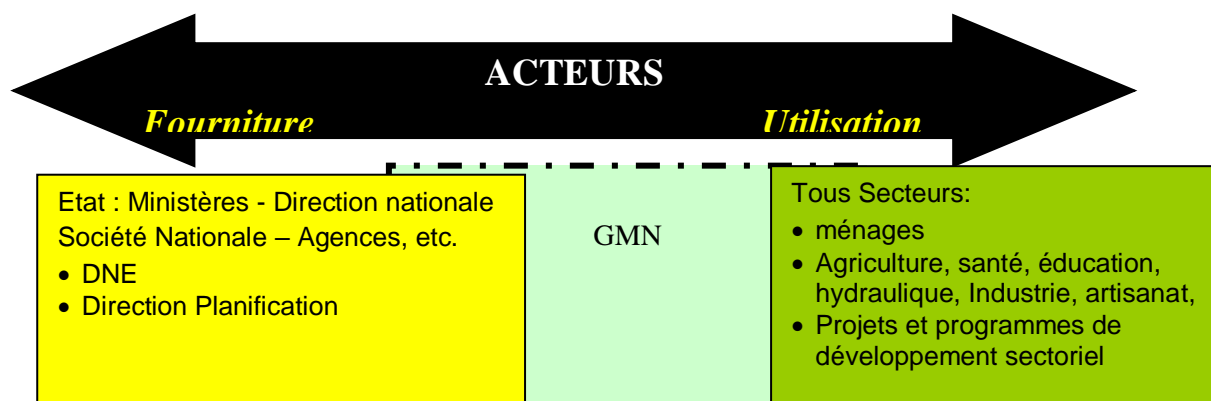
Encart 1 : Définition de la notion de services énergétiques

Cette définition traduit l'acception que l'énergie n'est pas une fin en soi, mais plutôt un moyen permettant de satisfaire tel ou tel besoin. Elle permet aussi de saisir la différence qui existe entre cette nouvelle approche de la question énergétique et les approches classiques qui étaient basées sur une logique de fourniture d'énergie privilégiant les investissements et ne prenant pas suffisamment en compte ni les besoins finaux ni les conditions d'accessibilité des usagers finaux.

Définition

Les services énergétiques correspondent aux bienfaits que les utilisateurs finaux, en aval de la chaîne énergétique tirent, au moyen d'appareils et autres machines tels que moteurs, chaudières, fours, lampes, appareils de cuisson, réfrigérateurs, etc., de l'apport d'énergie : éclairage, cuisson, froid, chaleur, force motrice, communication, transport etc. (Rapport – Etats des lieux – semis –UNDP – juillet 2006).

Encart 2: L'approche multisectorielle



Cette approche multisectorielle permet de décloisonner l'énergie aux seuls « spécialistes de l'énergie » en impliquant davantage les secteurs utilisateurs. Cette implication devant se faire depuis la conception, la planification, jusqu'à la mise en œuvre et le suivi des programmes dans ces secteurs. D'où la pertinence des groupes multisectoriels qui ont été mis sur pied dans les pays membres de la CEDEAO avec l'appui du PNUD. En effet, ces Groupes Multisectoriels regroupent dans un cadre d'échange et de concertation les représentants du ministère de l'énergie et de tous les ministères des autres secteurs (santé, éducation agriculture, hydraulique, développement industriel, les ONG, les collectivités locales, etc.).

L'approche multisectorielle

Autant en raison du caractère transversal du secteur de l'énergie qu'en raison des avantages liés au développement de synergies entre ce secteur et les autres, l'approche multisectorielle s'impose, qui seule, permet au secteur de l'énergie d'être pleinement informé des besoins en quantité et en qualité des autres secteurs et de pouvoir engager une concertation sur les moyens de les satisfaire. Faute d'une telle approche, le risque est grand, vu les liens entre les OMD et l'énergie, que cette dernière se révèle être un frein à la mise en œuvre des plans sectoriels visant l'atteinte des OMD.

Encart 3: Le renforcement de capacité

Cette définition montre que le renforcement des capacités recouvre non seulement la formation (c'est à dire le renforcement des compétences des agents) mais également l'organisation des services, les procédures de travail, les installations et les équipements, ainsi que la motivation des agents. Aussi, d'un point de vue méthodologique, la présente étude visera à identifier les besoins de renforcement pour chacun des aspects précédents.

Renforcement de capacité

Selon la définition du PNUD, les capacités d'un acteur (une organisation) sont renforcées lorsque cet acteur est capable, après renforcement, de faire des opérations qu'ils ne pouvaient pas faire auparavant, ou encore de faire mieux des opérations qu'il faisait avant. (UNDP, Capacity assessment methodology - User's Guide)

Approche PNUD pour le renforcement des capacités

Du point de vue de la démarche méthodologique pour l'exercice de renforcement de capacité, le PNUD propose 5 étapes clés:

Etape 1 : Réunir les partenaires et forger un consensus

Etape 2 : Evaluer les capacités existantes et les besoins de capacités

Etape 3 : Formuler les stratégies de renforcement des capacités

Etape 4: Appliquer les stratégies de renforcement des capacités

Etape 5 : Suivre et évaluer les stratégies de renforcement des capacités

Pour la présente étude, seules les **étapes 2 et 3** seront concernées. En effet, les objectifs visés par les termes de référence indiquent qu'il s'agit :

- De procéder à une analyse participative des capacités des acteurs pertinents
- l'identification, l'analyse et la synthèse des besoins de renforcement des capacités jugés prioritaires par les décideurs nationaux
- Préparer et participer à un atelier d'échange et de partage des résultats des analyses sur les capacités et des besoins de renforcement relevés pour élaborer des recommandations et établir des priorités.

4. Méthodologie de l'étude

La démarche méthodologique retenue repose sur les trois étapes clés indiquées dans les termes de référence:

- (i) une première étape d'identification des acteurs pertinents parties prenantes dans la mise en œuvre de la politique d'accès aux services énergétiques,
- (ii) une seconde étape d'analyser des besoins en renforcement des capacités de chaque groupe d'acteurs en fonction de son rôle et des missions,
- (iii) et enfin une troisième étape d'élaboration d'un plan de renforcement des capacités

Cette méthodologie a fait l'objet d'échanges avec 2iE et les experts membres de l'équipe du consultant les 6 et 7 Octobre 2008 à Ouagadougou. Ces échanges ont permis de définir une démarche méthodologique basée une analyse des capacités suivant un référentiel en 12 points :

1. la vision ;
2. le leadership (qui est (sont) les porteurs/défenseurs de la vision) ;
3. la stratégie et politiques ;
4. l'organisation,
5. les ressources,
6. les partenariats,
7. le processus,
8. la mobilisation des acteurs
9. les plans d'action annuels,
10. les résultats pour les usagers bénéficiaires,
11. les résultats pour l'environnement et la collectivité,
12. les performances clés par rapport aux objectifs du livre blanc

Chaque point de ce référentiel correspond à un questionnement sur l'existence du point considéré comme un acquis ou non dans la politique d'accès aux services énergétiques du pays. Ce questionnement, en 12 points d'interrogation, administré à l'ensemble des partenaires permet de faire le diagnostic sur les besoins de renforcement de capacité pour l'accès aux services énergétiques:

1. Existe-t-il une vision de l'accès aux services énergétiques ?
2. Existe-t-il un leadership ? (qui est (sont) les porteurs/défenseurs de la vision)
3. Existe-t-il une stratégie et des politiques ?
4. Existe-t-il une organisation adaptée de la politique d'accès aux services énergétiques?
5. etc.

Cette méthodologie s'appuie aussi sur une approche participative qui repose sur des principes innovant préconisés par le LB. Ces principes sont: la notion de services énergétiques, la multisectoralité, la subsidiarité (Voir chapitre Rappel).

L'expression des besoins de renforcement devant provenir des acteurs, la méthodologie a reposé sur l'interview des différents acteurs concernés par l'accès aux services énergétiques accompagné du questionnaire administré. Dans la quasi-totalité des états membres, il a été mis en place, avec l'appui du PREP/PNUD, un cadre organisationnel comprenant un groupe multisectoriel national regroupant autour de la direction de l'énergie tous les autres clés des secteurs de développement (santé, éducation, hydraulique, agriculture, etc.).

En Guinée Bissau, ce cadre désigné sous la dénomination de GMN a été érigé par arrêté ministériel Réf. GSEE/08 du 02 Octobre 2008

5. Etude des besoins de renforcements de capacités pour l'accès des services énergétiques au Sénégal

Déroulement général de la mission

La mission a démarré par une première rencontre d'harmonisation de la compréhension de la mission à Ouagadougou dans le courant du mois d'octobre 2008. Après cette rencontre, la phase de négociation du contrat s'est poursuivie pour aboutir à la signature en avril 2009. Dès la signature, les équipes du consultants se sont déployées progressivement dans les états membres suivant un plan d'opération pour chaque pays. Pour Bissau, le planning d'intervention a été exécuté comme suit:

Activités	Dates
Rencontre avec le Point Focal du GMN et le consultant local Semis	Mardi 18 / 08 /09
Rencontre avec le Président du GMN Directeur de l'énergie	Mercredi 19 / 08 /09
Rencontre avec la cellule d'exécution du GMN	Mercredi 19 / 08 /09
Formation sur le Questionnaire membres GMN et Groupe de Réflexion	Jeudi 20 / 08 / 09
Rencontre avec le Directeur National du Plan	Jeudi 20 / 08 / 09
Rencontre avec les composantes sectorielles du GMN (Education, Santé, Agriculture, Hydraulique, Pêche...)	Vendredi 21/ 08 / 09
Rencontre avec le Représentant du PNUD – Bissau	Vendredi 21 /08 / 09
Rencontre avec Autres Acteurs concernés (Solar Tec, LOSSER, Association Consommateurs)	Jeudi 20 / 08 / 09
Rencontre de Restitution avec la Cellule d'exécution du GMN	Samedi 22 / 08 /09
Rédaction Compte-rendu Mission de terrain	Samedi 22 / 08 /09

5.1.1 Contexte général

Situation géographique et socioéconomique

La République de Guinée Bissau est située sur la côte occidentale de l'Afrique et s'étend sur un territoire de 36 125 km². Elle est limitée par le Sénégal au Nord, la Guinée Conakry à l'Est et au Sud, et l'Océan Atlantique à l'Ouest. Le pays est constitué d'une partie continentale et d'une partie insulaire composée de 88 îlots dont 20 habités. On peut distinguer trois zones : une zone côtière à l'ouest, une zone de transition au centre caractérisée par un relief légèrement ondulé, et une zone de plateaux et de collines dans la région de Boé.

On observe deux saisons climatiques : une saison sèche (de novembre à avril) et une saison humide (de mai à octobre). Cependant, on note plusieurs types de climats selon les diverses parties du pays. Dans le nord-est, le climat est de type « soudanais », chaud et sec. Dans le sud, il est de type « sub-guinéen », caractérisé par de fortes précipitations et des températures moins élevées. Par ailleurs, le climat est du type tropical sur le littoral et de type soudano-sahélien sur la partie continentale.

Du point de vue pluviométrie, les moyennes des précipitations varient entre 1400 mm et 1800 mm par an. On note plusieurs cours d'eau (Rio Cacheu, Mansoa, Geba, Combal, gambija, Cacine, Rio Grande de buba, etc.). La flore s'étend sur près de 3 830 000 ha d'écosystèmes divers : subhumides, savanes, galeries, palmeraies et mangroves. Le pays dispose d'un réseau important d'aires protégées.

Au plan administratif, le pays est divisé en huit régions (Bafata, Biombo, Bolama/Bijagos, Cacheu, Gabu, Ohio, Quinara, Tombali) et un secteur autonome (Bissau). Les régions sont chacune divisées en secteurs (trente six au total) et les secteurs sont divisés en sections, composés de « Tabankas » (villages).



La population totale du pays est estimée à 1 400 000 habitants vivant presque exclusivement de ressources naturelles. On observe deux groupes principaux : les animistes qui prédominent dans les zones côtières, et les musulmans dans l'est du pays. Les Balantes constituent le principal groupe ethnique du pays, mais on note aussi les Fulas, les Manjaques, les Mandingues et les Pepels qui constituent d'autres groupes ethniques importants. On note l'existence d'une mosaïque linguistique, mais le créole est actuellement considéré comme la langue véhiculaire, parlée par plus de 50% de la population.

La Guinée-Bissau est membre de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA). Les principales activités sont l'agriculture (qui est la base de l'économie), l'élevage et la pêche. La principale source de devises est l'exportation de noix de cajou, qui représente 60% des revenus du pays. Le pays possède de nombreuses autres ressources naturelles : bauxite, bois, pétrole, phosphates. Son littoral, très riche en poissons, attire les pêcheurs de l'Union européenne. Le potentiel agricole du pays est énorme, mais sa forêt, par exemple, n'est exploitée que de manière informelle.

La Guinée-Bissau est un des pays les plus pauvres du monde : deux personnes sur trois y vivent en dessous du seuil de pauvreté (2 dollars US par jour) et une personne sur cinq vit en situation d'extrême pauvreté. On estime que dans les zones rurales -essentiellement tout le reste du pays en dehors de Bissau- se trouve près de 80% des 767.672 personnes qui vivent en dessous du seuil de pauvreté.

Dans presque tout le pays, l'existence de services sociaux et d'infrastructures de base est très limitée, comme le prouvent les faits suivants:

- (i) le taux de recensement net est de 53,5% pour les garçons et de 36,3 pour les filles,
- (ii) un taux d'alphabétisation pour adultes de 63,3%,
- (iii) 38% seulement des enfants qui souffrent de paludisme ordinaire et 29% des cas de paludisme aigu, bénéficient d'un traitement approprié,
- (iv) le taux de mortalité est 122 pour 1000,
- (v) 95% de la population sont obligées de marcher pendant 30 minutes en moyenne pour trouver de l'eau potable.

Hors de Bissau, l'agriculture constitue la force motrice de l'économie nationale et les 42% de la principale source de recette pour les 20% des plus pauvres de la population. Il existe actuellement peu de possibilités économiques pour la population rurale en dehors du secteur de l'agriculture, ou même en dehors de la culture et de la transformation de la noix d'acajou (cette culture, à elle seule, emploie 82% de la population active en milieu rural).

Au plan sanitaire, les principaux indicateurs révèlent un taux de mortalité infantile de 128 pour 1000 tandis que l'espérance de vie à la naissance est de 44 ans. La situation sanitaire reste dominée par une incidence élevée des maladies infectieuses et parasitaires. La séroprévalence du VIH/SIDA varie entre 5 et 10% de la population adulte. Au plan hygiénique et environnemental, on considère que le climat et les conditions de salubrité de l'eau et de l'environnement, ainsi que les pratiques d'hygiène inadaptées, sont des causes importantes de maladies infectieuses, à l'origine de 9% de cas de mortalité générale et de plus 50% des cas de mortalité infantile. Seule la moitié de la population a accès à l'eau potable. Au plan de l'assainissement, peu d'investissements sont faits aussi bien en milieu urbain que rural.

Situation énergétique

La puissance disponible de la compagnie d'électricité du pays la «Electricidad e Agua de Guine-Bissau » (EAGB) est de 5,6 MW et la puissance garantie est de 3,7 MW. En 2002, la puissance électrique installée était de 11 MW, pour une consommation totale annuelle de 0,055 TWh.

Le parc de production du pays est uniquement composé de centrales thermiques. En 2000, des 9 unités de production de la centrale thermique de Bissau, 5 étaient irrécupérables, 2 en réparation et seulement 2 fonctionnaient. Ce qui justifie une fourniture d'électricité totalement insuffisante et un prix du kWh est très élevé. Cela est d'autant plus aggravé par des problèmes liés à la maintenance, à l'approvisionnement en carburant de ces centrales et par les pertes liées au système électrique.

Celles-ci s'élevaient à 27% en 1995. Pour palier à cette situation, de nombreuses entreprises et institutions de la Guinée-Bissau ont choisi d'installer leur propre groupe électrogène.

La demande de pointe des usagers se situe entre 12 et 15 MW. Le plus gros client de la EAGB est l'administration de la Guinée-Bissau qui règle ses factures de façon irrégulière, à l'avenant des quelques autres clients. Seulement 26 % de la population a accès à l'électricité, avec une consommation par habitant de 41 kWh/an. Cependant, l'augmentation de la demande d'électricité s'échelonne comme présenté sur le tableau suivant :

Année	2005	2010	2015
TWh/an	0,11	0,14	0,18
MW	22,1	27,3	34,2

D'après des études effectuées en 2002, il faudrait aménager des nouvelles installations d'une puissance de 12 MW avec ajout à court terme d'un groupe de 5 MW pour satisfaire à la demande immédiate.

Cette demande pourrait être d'autant mieux satisfaite qu'un projet du barrage hydroélectrique de Saltinho sur le Corubal est à l'étude. D'une puissance de 20 MW pour une production annuelle de 149,5 GWh, cette source d'énergie permettrait à la Guinée-Bissau de se soustraire en partie au poids des importations d'hydrocarbures et d'aider le développement du secteur industriel.

La Banque ouest africaine de développement (BOAD) a attribué un prêt commercial pour l'achat et l'installation de 5 turbines de 1 MW chacune à la centrale thermique de Bissau. De plus, une subvention de l'Union Européenne a été attribuée pour la remise à niveau de 3 groupes existants à la centrale pour une puissance de 3,5 MW. Une subvention serait disponible à l'Agence française de développement (AFD) et la Banque Mondiale pourrait fournir un prêt pour financer l'installation à la centrale de Bissau de 3 unités de 5 MW chacun.

5.1.2 Politique et vision pour l'accès aux services énergétiques

La vision nationale concernant l'ASE s'inscrit dans le cadre du Livre Blanc de la CEDEAO qui consiste à créer les conditions pour la production et l'approvisionnement régulier de l'ensemble du territoire des différentes formes d'énergie, tendant à assurer le développement des activités liées au secteur domestique, aux services de l'industrie en vue d'améliorer la bonne gouvernance à travers la mise en place des programmes d'électrification rurale tels que :

- * l'électrification de 35 localités de plus de 300 ménages par an ;
- * l'électrification de 120 centres de plus de 150 ménages par an.

Vision de l'accès aux services énergétiques en Guinée Bissau

Dans les nouvelles orientations stratégiques pour le développement du secteur de l'énergie, le Document Stratégique Nationale pour la Réduction de la Pauvreté (DENARP) constitue le cadre de référence des objectifs et de la stratégie de développement de la Guinée-Bissau. Concernant les orientations de base pour le développement du secteur de l'énergie, elles visent à assurer les objectifs intégrés d'ordre social, économique, environnemental et institutionnel, en conformité avec les orientations du DENARP.

il s'agira, sur le plan social, de partir du constat que la pauvreté énergétique constitue un des indicateurs primordiaux de la pauvreté en général et qu'ainsi toute stratégie de réduction de la pauvreté sera incomplète si cela n'englobe pas les dispositions nécessaires pour que le plus grand nombre accède à des services énergétiques modernes.

Tous ces objectifs sont consignés dans le Document Stratégique National de la Réduction de la Pauvreté (DENARP), la Lettre de Politique Energétique Nationale, la Lettre de Politique de

5.1.3 Etat des lieux de l'accès aux services énergétiques

Conformément à la méthodologie définie dans le cadre de la présente étude, la réalisation de l'état des lieux a été menée à travers une enquête auprès des acteurs clés de l'ASE d'une part et d'autre part par des interviews auprès de ces derniers. La première liste indicative d'acteurs établie lors de la rencontre de Ouagadougou a été complétée en tenant compte de la configuration institutionnelle des acteurs concernés par l'ASE en Guinée Bissau.

Evaluation des besoins : Diagnostic des capacités actuelles pour l'accès aux services énergétiques des acteurs

5.1.4 Identification des acteurs clés pour l'accès aux services énergétiques en Guinée Bissau

L'état des lieux sur les capacités d'accès aux services énergétiques des acteurs présenté est issu du dépouillement des questionnaires administrés par ces derniers d'une part et à la suite d'une série de rencontres d'échanges et de restitutions.

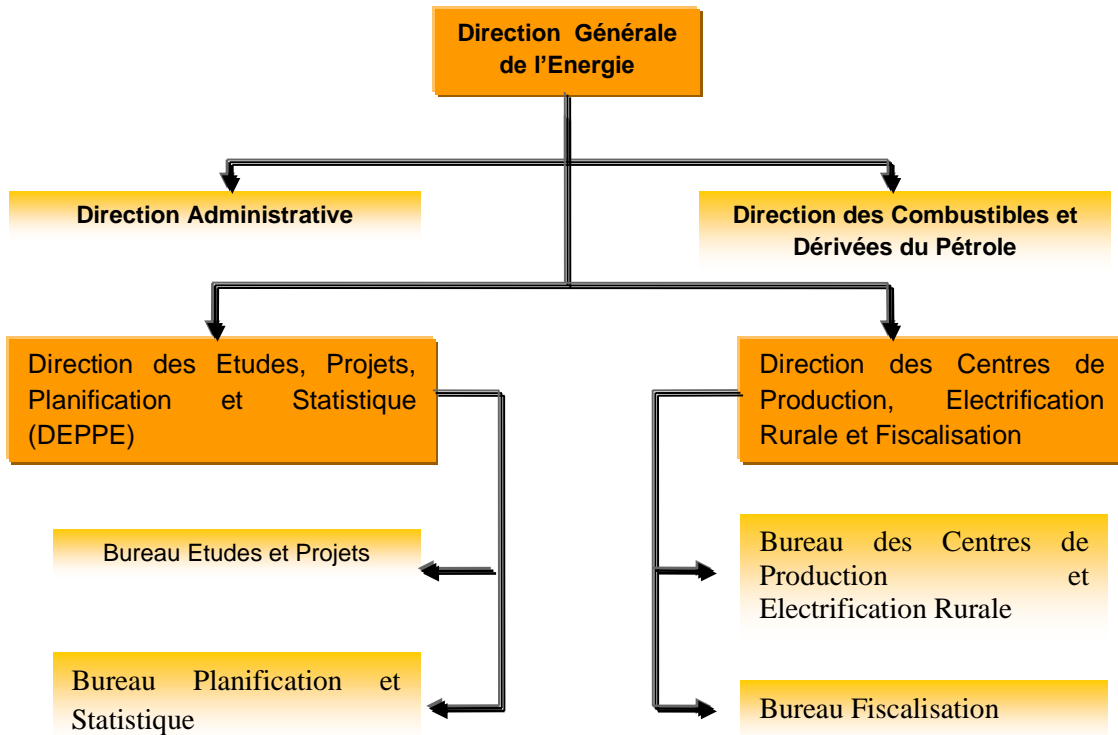
5.1.5 Acteurs clés : Rôles et Missions

Acteur : Direction Générale de l'Energie:

. La DGE est une structure publique composée de trois Directions de services qui sont, elles mêmes composées de façon suivante :

- Ingénieurs14
- Ingénieurs Assimilés..... 7
- Techniciens 4
- Services d'appui 26

- * La Direction des Etudes, Projets, Planification et Statistique (DEPPE)
 - Bureau des Etudes et Projets
 - Bureau de Planification et de la Statistique
- * La Direction des Centres de Production, de l'Electrification Rurale et de la Fiscalisation (DCPERF)
 - Bureau des Centres de Production et de l'Electrification Rurale
 - Bureau de Fiscalisation
- * Direction des Combustibles et Dérivés du Pétrole (DCDP)



Rôle et Mission de l'Acteur :

Sous l'autorité du Ministère en charge de l'hydraulique et de l'énergie, la DGE a pour mission d'élaborer, de mettre en œuvre et de suivre les politiques nationales en matière d'énergie conformément aux orientations définies par le gouvernement.

Le Ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles à travers la Direction Générale de l'Énergie assure le leadership de l'accès aux services énergétiques

- De la mise en œuvre de la politique énergétique, intégrant les questions liées à l'accès aux services énergétiques
- de préparer et de suivre l'exécution des plans de développement et des programmes en matière d'énergie ;
- d'assurer la liaison et la collaboration avec les organismes sous-régionaux intervenant dans le domaine de l'énergie ;
- de planifier et de suivre les travaux de développement de l'électrification rurale décentralisée et urbaine, en relation avec les organismes et les structures concernés ;
- d'établir les statistiques et les bilans énergétiques ;
- d'assurer le suivi sur les sociétés et autres administrations autonomes intervenant dans le secteur de l'énergie (EAG)
- d'expliquer et de suivre les politiques du Gouvernement dans le sous-secteur des combustibles domestiques et favoriser ainsi la concertation avec les acteurs locaux concernés.

Acteur : GMN (Groupe Multisectoriel National) :

Conformément aux recommandations de la réunion de la CEDEAO à Bamako, le processus de l'accès aux services énergétiques a été lancé par la mise en place d'un cadre de concertation multisectoriel (GMN)

Le GMN-Bissau Guinée fut créé en août 2005 et légitimé en 21 août 2008 seulement par Arrêté Interministériel.

Il comprend 16 membres et est structuré comme suit :

Sous la présidence du Directeur Générale de l'Énergie

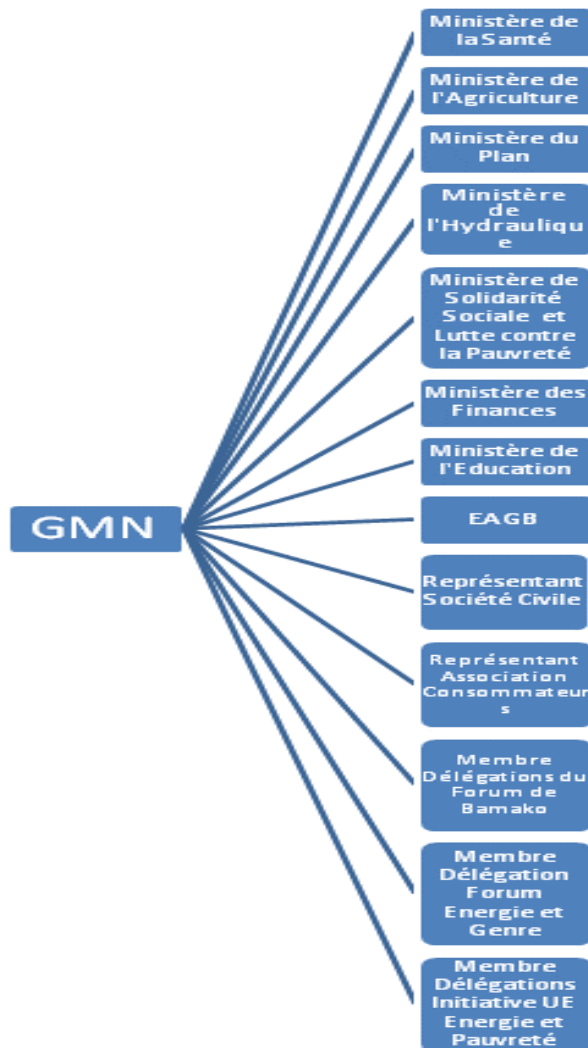
Deux points focaux : Représentant du Ministère de l'Énergie

Représentant du Ministère du Plan

Les membres :

- Ministère de la Santé
- Ministère de l'Agriculture
- Ministère du Plan
- Ministère de Hydraulique
- Ministère de Solidarité Sociale et la lute contre la pauvreté
- Ministère de Finances
- Ministère Education
- EAGB
- Représentant de Société Civile
- Représentant d'Association de consommateur
- Membres de délégations du Forum Bamako
- Membres de délégations Forum énergie et Genre
- Membres de délégations de l'Initiative UE pour l'énergie pauvreté

Composition du Groupe Multisectoriel National



Rôle et Mission de l'Acteur : Il a pour mission et rôle :

Sur la base de l'approche, le GMN-Guinée-Bissau est la structure chargée d'organisation et de fonctionnement pour la mise en œuvre de la stratégie d'accès aux services énergétiques selon le Livre Blanc de la CEDEAO.

Le GMN-GB est piloté par le Directeur Général de l'Énergie et est structuré en groupes thématiques : Agriculture, Santé, Education et Hydraulique. Il anime et suscite :

- Le développement des synergies entre le secteur de l'énergie et les autres secteurs stratégiques du développement ;
- Le plaidoyer pour une vision transversale de l'énergie dans les problématiques sectorielles de développement ;
- Le développement du réflexe énergie, comme un paramètre important des stratégies sectorielles de développement amplificateur d'impacts ;
- L'intégration de l'énergie comme un domaine prioritaire des stratégies nationales de développement (DENARP) indispensable pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement ;
- Le développement d'une approche de la planification énergétique guidée par la demande et basée sur l'identification des besoins en services énergétiques ;
- La formulation des programmes nationaux d'accès aux services énergétiques et de Politiques Nationales.
- L'appui technique aux autres secteurs dans l'identification et la prise en compte de la composante énergétique dans le cadre des actions à initier par gouvernement au titre de la mise en œuvre du programme de réduction de la pauvreté
- La mise en place d'un système de veille sur les projets de développement en cours de préparation pour une meilleure prise en compte des services énergétiques ;
- L'appui à l'identification et à la diffusion des technologies énergétiques matures en matière d'électrification rurale et ce, dans une perspective de réduction de la pauvreté ;
- La mise en place d'un système de suivi/évaluation assorti d'indicateurs d'impacts pertinents

Acteur : SECTEUR DE L' EDUCATION

Rôle et Mission de l'Acteur : dans ce secteur, l'aspect énergétique des infrastructures est totalement absent du système de planification national. Toutefois le partenariat IBAS/PREP pilote un projet intégré villageois prenant en charge l'AES par le solaire tout en prévoyant la mise en place du système de maintenance par la formation de techniciens locaux.

La reprise des activités du GMN, définira le rôle et la mission qui seront dévolu au secteur dans le contexte actuel de reconstruction du système éducatif.

Acteur : SECTEUR DE LA SANTE

Rôle et Mission de l'Acteur : Il est chargé de :

Améliorer l'accès aux services de santé, la distribution équitable des ressources, le fonctionnement des services et la qualité des soins, la décentralisation du système de santé, de définir et développer une politique de ressources humaines et une meilleure collaboration entre les secteurs. Il a été le premier secteur à s'initier à l'exercice de planification stratégique dans le secteur de la santé sur toute l'étendue du territoire.

Direction des Installations Equipements de la Santé (Politique et coordination)

Au niveau du Ministère de la Santé, la Direction Installations et Equipements de la santé est la structure chargée de la gestion des infrastructures sanitaires.

Elle assure la mise e œuvre de la politique gouvernementale en matière de

- Bonne couverture sanitaire de toute la population et l'accessibilité à tous à des soins de qualité;
- Suivi de l'exécution des programmes d'infrastructures sanitaires ;

A ce titre, elle est chargée de la fourniture en énergie des centres de santé par la :

- Planification les programmes d'accès aux services énergétiques
- Sensibilisation des partenaires sur la stratégie d'accès aux services énergétiques dans le secteur de la Santé

Le Service Maintenance Technique, est chargé des interventions directes sur le terrain.

Acteur : SECTEUR DE L' HYDRAULIQUE

Rôle et Mission de l'Acteur :

Pour atteindre les objectifs, l'essentiel de l'activité de la DGRN (Direction Générale des Ressources Naturelles) sera concentré sur les fonctions suivantes:

L'assistance aux communautés en réponse à une demande des pouvoirs locaux :

- la planification qui apparaît comme le centre de préparation des décisions pour la mise en application du Schéma Directeur, ainsi que pour sa révision périodique, compte tenu de l'impact des programmes de la DGRN dans le secteur, du changement de certaines priorités et des nouvelles données concernant les ressources/besoins en eau,
- L'inventaire des ressources en eau superficielle et souterraine, la centralisation des données, l'adaptation du développement des ressources à l'évolution des besoins en eau, et le contrôle hydrologique,
- La mobilisation de financements, la maîtrise d'ouvrage des investissements publics en aménagements hydrauliques et le suivi de leur fonctionnement,
- L'information et sensibilisation des communautés et des usagers pour la promotion sanitaire,
- Le renforcement des capacités institutionnelles et de gestion, la formation du personnel et l'appui au développement du secteur privé,
- Les actions normatives et réglementaires,
- Le contrôle de l'application du Code des Eaux.

Acteur : SECTEUR DE L' AGRICULTURE

Rôle et Mission de l'Acteur :

Par la Mécanisation agricole, l'Agriculture a pour mission de contribuer a l'augmentation, la diversification des productions et a l'amélioration des conditions de vie des populations rurales. Il est chargé de :

- Planifier les programmes d'accès aux services énergétiques dans les différents secteurs de l'agriculture
- Suivre l'exécution des programmes d'accès aux services énergétiques dans le secteur agricole
- Faire le lien entre agriculture et énergie pour assurer une bonne productivité du secteur

Acteur : EAGB (Electricité et Eaux de la Guinée Bissau)

Sous l'autorité du Ministère en charge l'énergie et Ressources naturelles, EAGB a pour mission d'exécuter les orientations définies par le gouvernement, concernant la Production, Transport, Distribution et Commercialisation de l'énergie électrique en Guinée Bissau

La Direction de l'EAGB assure le leadership de l'accès aux services énergétiques, concernant au service électrique. Elle est structurée comme suit:

La Direction Générale

La Direction de la Production :

Division de l'exploitation de la centrale - 27 agents.

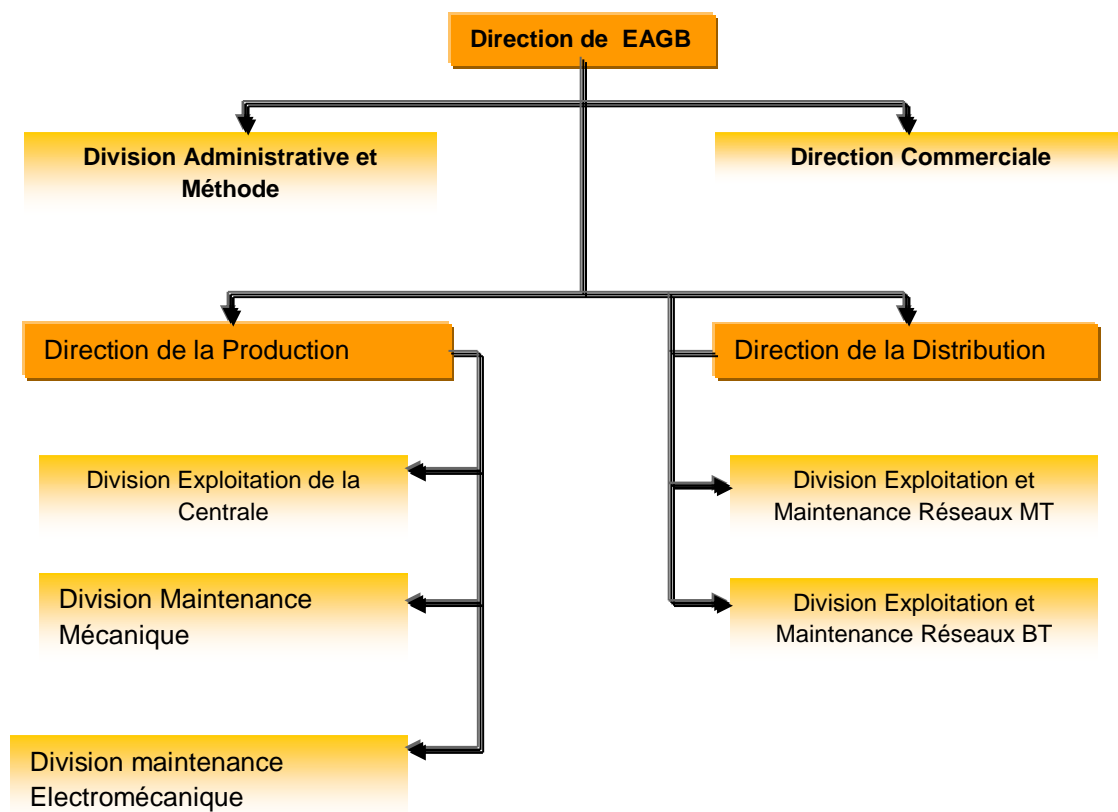
Division mécanique - 18 agents.

Division électromécanique - 12 agents

Division Administrative et Méthode - 13 agents

- La Direction de Distribution
- Division de l'exploitation et maintenance du réseau MT-19 agents dont 1 ingénieur.
- Division de l'exploitation du réseau BT- 36 agents.
- La Direction Commerciale - 70 agents

Organigramme de EAGB



Rôle et Mission de l'Acteur : Il est chargé de :

- Faciliter l'accès des populations vivant dans les zones rurales au service électrique de manière fiable, économique et durable par le biais de micro concessions privées.
Objectifs du Projet : Dans le PNED, il est prévu l'électrification de 35 localités de plus de 300 ménages et 120 centres de plus de 150 ménages.

Acteur : ONG – LOSSER (Association Guinéenne Pour La Promotion Des Energies Renouvelables)

Rôle et Mission de l'Acteur :

LOSSER est une organisation non gouvernementale chargée de la promotion, des enquêtes, de l'étude de faisabilité et de la mise en œuvre des projets en Energie en zones Rurales.

Elle a animé plusieurs séminaires et ateliers relatifs à la question du genre en rapport avec l'énergie et participé à plusieurs rencontres et réunions sur le plan international.

Actuellement, elle fait partie de la mission de formulation de la stratégie du GMN pour l'accès aux services énergétiques

Acteur : ONG – Solar- Tec

Agréer en 1997, Solar -Tec est une organisation non gouvernementale chargée de la promotion et diffusion de technologie et de la mise en œuvre des projets en E.R. Elle a pour mission le développement de projets pour la fourniture de services énergétiques dans les zones périurbaines et rurales.

Elle a réalisée plusieurs installations solaires dans les zones rurales, participé à plusieurs rencontres techniques et réunions sur le plan national.

Actuellement, elle fait partie de la mission de formulation de la stratégie du GMN pour l'accès aux services énergétiques.

Elle comprend : un président, un vice-président et des membres

5.1.6 Analyse des capacités

L'analyse des capacités des acteurs présenté ci-après est tirée du dépouillement des questionnaires administrés à ces derniers d'une part et à la suite d'une série de rencontres d'échanges et de restitutions. (Questionnaires en annexe)

Acteur : DGE (Direction Générale de l'Energie)

Etape du référentiel	Etat des lieux
VISION	Elle est déclinée dans le Document Stratégique National de la Réduction de Pauvreté (DENARP), la Lettre de Politique Energétique Nationale, la Lettre de Politique de Développement des Energies Domestiques et dans le Plan National des Energies Domestiques (PNED-GB). Tous ces documents sont en cours d'élaboration ou de validation
LEADERSHIP	La DNE a en charge les problématiques liées à l'accès aux services énergétiques et en assure le suivi à travers ses divisions chacune en ce qui la concerne
STRATEGIES et POLITIQUES, Plans d'Action, Cadre organisationnel et de fonctionnement pour leur mise en application	le Document Stratégique National de la Réduction de Pauvreté (DENARP), la Lettre de Politique Energétique Nationale, la Lettre de Politique de Développement des Energies Domestiques et le Plan National des Energies Domestiques (PNED-GB) en cours de validation, constituent les documents de référence en termes d'indicateurs d'accès aux services énergétiques liés aux OMD. Sur la base de l'approche, le GMN-Guinée est le cadre d'organisation et de fonctionnement pour la mise en œuvre de la stratégie d'accès aux services énergétiques
MECANISMES de FINANCEMENT de la stratégie d'accès aux services énergétiques	<ul style="list-style-type: none"> * Financement sur les ressources de l'Etat * Financement Extérieur * Contribution des bénéficiaires <p>Les ressources de l'Etat ne sont pas toujours disponibles et le financement extérieur est lié au programme en cours de formulation.</p>
PARTENARIATS pour la mise en œuvre de la stratégie et de la politique d'accès aux services énergétiques	Le PREP/PNUD et IBSA (Inde-Brésil-Afrique du Sud) assurent un partenariat solide pour la mise en œuvre d'une stratégie et d'une politique d'accès aux services énergétiques. En plus de ces institutions, dans l'accomplissement de sa mission, la DNE bénéficie de l'appui technique et financier de plusieurs partenaires locaux et internationaux.
IMPACTS attendus de l'accès aux services énergétiques	<ul style="list-style-type: none"> ○ Au niveau environnemental : l'intégration dans les stratégies de développement économique de la composante accès aux services énergétiques de base. ○ Au niveau de la collectivité : la participation des collectivités à l'identification de leurs besoins en services énergétiques de base

Acteur : GMN

Etape du référentiel	Etat des lieux
Vision	Non déclinée
Leadership	Cellule d'Exécution
STRATEGIES et POLITIQUES, Plans d'Action, Cadre organisationnel et de fonctionnement pour leur mise en application	Conformément aux recommandations de la réunion de la CEDEAO à Bamako, le processus de l'accès aux services énergétiques a été lancé par la mise en place d'un cadre de concertation multisectoriel (GMN). Le GMN-Bissau Guinée fut créé en août 2005 et légitimé seulement le 21 août 2008 par Arrêté Interministériel. Il comprend 16 membres sous la présidence du Directeur Général de l'Énergie avec Deux points focaux : 01 Représentant du Ministère de l'Énergie 01 Représentant du Ministère du Plan
MECANISMES de FINANCEMENT de la stratégie d'accès aux services énergétiques	Pnud/PREP; IBAS
PARTENARIATS pour la mise en œuvre de la stratégie et de la politique d'accès aux services énergétiques	le Secteur privé-ONG - Collectivités locales-Porteurs de projet
IMPACTS attendus de l'accès aux services énergétiques	L'intégration de la dimension accès aux services énergétiques dans les différents processus de planification des programmes de développements sectoriels (agriculture, hydraulique, éducation, santé...)

Acteur : Secteur de l'Education

Etape du référentiel	Etat des lieux
VISION	Elle est inexistante
LEADERSHIP	Elle n'est portée par aucune structure
STRATEGIES et POLITIQUES, Plans d'Action, Cadre organisationnel et de fonctionnement pour leur mise en application	Non déclaré
MECANISMES de FINANCEMENT de la stratégie d'accès aux services énergétiques	Non déclaré

Étape du référentiel	Etat des lieux
PARTENARIATS pour la mise en œuvre de la stratégie et de la politique d'accès aux services énergétiques	Inexistante
IMPACTS attendus de l'accès aux services énergétiques	Non évalués

Acteur : Secteur de la Santé

Étape du référentiel	Etat des lieux
VISION	Améliorer l'accès aux services de santé, la distribution équitable des ressources, le fonctionnement des services et la qualité des soins, la décentralisation du système de santé, de définir et développer une politique de ressources humaines et une meilleure collaboration secteurs. Il a été le premier exercice de planification stratégique dans le secteur de la santé et à travers le pays
LEADERSHIP	Direction des Installations et Equipements de la Santé (Politique et coordination) Service Maintenance Technique (Interventions sur le terrain)
STRATEGIES et POLITIQUES, Plans d'Action, cadre organisationnel et de fonctionnement pour leur mise en application	NON. Cependant Le Ministère de la santé a fixé parmi les axes prioritaires du PNDS-II (horizon 2012) l'érection de : <ul style="list-style-type: none"> * 650 Unité de Santé de base, 108 Centres de sante type C rurale, 7 Centres de santé A, 7 Centres de santé B, * 5 Hôpitaux Régionaux, 2 Hôpitaux spécialisés, 3 centres de santé maternel-infantile, 7 centres de santé spécialisés, * 5 Facultés de médecine, 1 école nationale de santé, 1 laboratoire nationale de santé publique, capacité total de chambre dans le pays 1574. * L'aspect ASE n'est pas inclus dans la démarche ni de plans élaborés, mais des intentions exprimées dans le PNDS-II (Plan National de Développement Sanitaire) Le cadre organisationnel pourrait être : <ul style="list-style-type: none"> * Direction des Infrastructures et des Equipements de Santé * Service de Maintenance Technique
MECANISMES de FINANCEMENT de la stratégie d'accès aux services énergétiques	Il existe un mécanisme global de recherche de financement pour le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS-II), comme une instrument de coordination de toutes les interventions dans le secteur santé
PARTENARIATS pour la mise en œuvre de la stratégie et de la politique d'accès aux services énergétiques	Non disponible
IMPACTS attendus de l'accès aux services énergétiques	Pas d'évaluation

Etape du référentiel	Etat des lieux
<p>VISION</p>	<p>Schéma Directeur pour le secteur Eau et assainissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Satisfaction des besoins en eau et en assainissement des populations des villes et des campagnes. * approvisionnement en eau potable * Gestion rationnelle des ressources en eau, * Contribution à la modernisation et à l'adéquation du secteur de l'eau et de l'assainissement aux nouvelles conjonctures sociales et économiques. * Appui à d'autres secteurs utilisateurs ou affectés par l'eau <p>Améliorer la situation avec la création de 2.621 ouvrages modernes et l'on estime qu'actuellement 70% des besoins pour l'hydraulique villageoise sont satisfaits.</p> <p>Garantir l'eau potable à 36%, tant pour Bissau que pour les centres semi-urbains.</p>
<p>LEADERSHIP</p>	<p>Plusieurs institutions gouvernementales et Locales sont impliquées dans le secteur de l'Hydraulique en GUINÉE BISSAU:</p> <ul style="list-style-type: none"> * la Direction Générale des Ressources Naturelles, DGRN, qui dépend du Secrétariat d'État aux Ressources Naturelles et à l'Environnement (SERNA/MDRRNA), est chargée de la gestion des ressources en eau ainsi que de la géologie et des ressources minières. Concernant l'eau, elle s'occupe de la gestion des ressources en eau et de l'approvisionnement en eau potable (AEP), * L'Entreprise Publique de l'Eau et l'Électricité de Guinée Bissau (EAGB), qui, dans le domaine de l'eau, gère le réseau de production et de distribution de l'eau potable de Bissau, * la Direction Générale de l'Énergie, DGE/SEE (appartenant au Secrétariat d'État de l'Énergie), pour l'AEP de quelques centres semi-urbains et villes, * les autorités locales (Chambres Municipales ou Comités d'État), pour l'approvisionnement en eau d'autres centres, * la Direction Générale de la Santé Publique, DGSP/MSP, qui intervient dans les orientations de la politique de l'eau potable et de l'assainissement (liaison eau-hygiène-santé),
<p>STRATEGIES et POLITIQUES, Plans d'Action, Cadre organisationnel et de fonctionnement pour leur mise en application</p>	<p>Les politiques du Secteur obéissent aux stratégies générales suivantes:</p> <p>Adhérer aux principes généraux pour le développement du Secteur, énoncés au cours de la Conférence Sectorielle sur l'Approvisionnement en Eau et l'Assainissement en Afrique, qui s'est tenue à Abidjan en mai 1990</p> <p>La DGRN comporte les structures suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Direction Générale, * Direction de la Planification en charge essentiellement de l'inventaire des ressources naturelles * Direction pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement : en charge des aspects techniques
<p>MECANISMES de FINANCEMENT de la stratégie d'accès aux services énergétiques</p>	<p>Les mécanismes de financement reposent principalement sur :</p> <p>L'État les bailleurs du fonds et la participation des</p>

	bénéficiaires
PARTENARIATS pour la mise en œuvre de la stratégie et de la politique d'accès aux services énergétiques	Partenariat avec le secteur public-privé dans le cadre du transfert de la maintenance, les collectivités locales, les ONG et les bailleurs
IMPACTS attendus de l'accès aux services énergétiques	<ul style="list-style-type: none"> * Au niveau environnemental (réduction de l'incidence de l'homme sur l'environnement par la réalisation de puits traditionnels) * Au niveau de la collectivité (fourniture d'eau à domicile, réduction considérable de l'incidence des maladies liées à l'eau, maintien de la jeune fille à l'école , augmentation de la productivité, création d'emplois locaux, réduction de la corvée d'eau au niveau surtout des femmes ...)

Acteur : SECTEUR DE L'AGRICULTURE

Etape du référentiel	Etat des lieux
VISION	<ul style="list-style-type: none"> * Garantir la sécurité alimentaire à travers de mécanisation agricole augmenter et diversifier les exportations agricoles * Assurer la gestion rationnelle et la préservation des ressources agro-sylvo-pastorales. * Améliorer le cadre de vie des populations rurales
LEADERSHIP	
STRATEGIES et POLITIQUES, Plans d'Action, Cadre organisationnel et de fonctionnement pour leur mise en application	Ministère de l'Agriculture : <ul style="list-style-type: none"> * Direction Général de l'Agriculture * Direction Général de l'Élevage * Direction Général de Forêt et Faune * Direction Général Planification Agricole
MECANISMES de FINANCEMENT de la stratégie d'accès aux services énergétiques	Non disponible
PARTENARIATS pour la mise en œuvre de la stratégie et de la politique d'accès aux services énergétiques	Non disponible
IMPACTS attendus de l'accès aux services énergétiques	Non disponible

ACTEUR : ONG SOLAR - TEC

Etape du référentiel	Etat des lieux
VISION	Agréer en 1997, Solar -Tec est une organisation non gouvernementale chargée de la promotion et diffusion de technologie et de la mise en œuvre des projets en E.R. Elle a pour mission le développement de projets pour la fourniture de services énergétiques dans les zones périurbaines et rurales. Indicateur <ul style="list-style-type: none"> - 45% des villages électrifiés en 2015

LEADERSHIP	<p>Elle a réalisée plusieurs installations solaires dans les zones rurales, participé à plusieurs rencontres techniques et réunions sur le plan national. Actuellement, elle fait partie de la mission de formulation de la stratégie du GMN pour l'accès aux services énergétiques.</p> <p>La DGE assure la coordination des activités de promotion et de développement des technologies ER</p>
STRATEGIES et POLITIQUES, Plans d'Action, Cadre organisationnel et de fonctionnement pour leur mise en application	<p>Il n'existe pas de plans d'action élaborés par les ONG ; ces organisations se conforment aux plans d'action en cours d'élaboration au niveau du GMN-Guinée Bissau</p> <p>Le GMN assure la mission de coordination de toutes les structures chargées de l'accès aux services énergétiques</p>
MECANISMES de FINANCEMENT de la stratégie d'accès aux services énergétiques	Cf. Fiches DNE
PARTENARIATS pour la mise en œuvre de la stratégie et de la politique d'accès aux services énergétiques	Il n'existe pas de partenariat solide. Cependant, les ONG peuvent bénéficier des partenariats de la DNE
IMPACTS attendus de l'accès aux services énergétiques	Cf. Fiche DNE

Acteur : ONG LOSSER

Etape du référentiel	Etat des lieux
VISION	<p>En tant qu'organisation des sociétés civiles, chargée de la promotion et de la mise en œuvre des projets en E.R, notre vision est conforme à celle de le PNED du Ministère en charge de l'Energie :</p> <p>45% des villages électrifiés en 2015</p>
LEADERSHIP	<p>La DGE assure la coordination des activités de promotion et de développement des technologies ER</p> <p>La DGE assure la mission de coordination de toutes les structures chargées de l'accès aux services énergétiques</p>
STRATEGIES et POLITIQUES, Plans d'Action, Cadre organisationnel et de fonctionnement pour leur mise en application	<p>Il n'existe pas de plans d'action élaborés les ONG se conforment aux plans d'action en cours d'élaboration au niveau du GMN-Guinée</p> <p>La DGE assure la mission de coordination de toutes les structures chargées de l'accès aux services énergétiques</p>
MECANISMES de FINANCEMENT de la stratégie d'accès aux services énergétiques	Il n'existe pas de mécanismes de financement
PARTENARIATS pour la mise en œuvre de la stratégie et de la politique d'accès aux services énergétiques	Il n'existe pas de partenariat solide. Cependant, les ONG peuvent bénéficier des partenariats de la DGE et autres opportunités.
IMPACTS attendus de l'accès aux services énergétiques	<ul style="list-style-type: none"> ○ Au niveau environnemental : réduction de la pression sur les forêts, ○ Au niveau de la collectivité : améliorations de vie des populations (santé, éducation, etc.)

Etape du référentiel	Etat des lieux
VISION	<p>En tant qu'opérateur publique chargé d'exécuter les orientations du Gouvernement en matière de Production, Transport, Distribution et Commercialisation de l'énergie électrique en Guinée Bissau, nos actions s'inscrivent dans le cadre de la stratégie et du programme définis par le Ministère en charge l'énergie et Ressources naturelles.</p> <p>Les indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Electrification de 35 localités de plus de 300 ménages ▪ Electrification de 120 centres de plus de 150 ménages.
LEADERSHIP	<p>La Direction de l'EAGB assure le leadership de l'accès aux services énergétiques, concernant au service électrique. Elle est composée de façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Directeur Général de l'EAGB ▪ Direction de Production : 4 personnes dont 3 ingénieurs ▪ Direction de Distribution : 3 personnes dont 1 ingénieur ▪ Direction Commerciale : 1 ingénieur
STRATEGIES et POLITIQUES, Plans d'Action, Cadre organisationnel et de fonctionnement pour leur mise en application	<p>Cf. fiche DGE</p> <p>Il n'existe pas de plans d'action élaborés par les prestataires ; ces services se conforment aux plans d'action en cours d'élaboration au niveau du GMN-Guinée-Bissau. La formulation du Programme National d'Accès aux Services Energétiques est en cours et à la suite duquel un plan d'action sera élaboré</p>
MECANISMES de FINANCEMENT de la stratégie d'accès aux services énergétiques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Financement à travers les ressources de l'Etat ▪ Financement Extérieur ▪ Contribution des bénéficiaires
PARTENARIATS pour la mise en œuvre de la stratégie et de la politique d'accès aux services énergétiques	<p>Le BM/BOAD, CEDEAO/UEMOA assurent un partenariat solide pour la mise en œuvre d'une stratégie et d'une politique d'accès aux services énergétiques.</p>
IMPACTS attendus de l'accès aux services énergétiques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Au niveau environnemental : l'intégration dans les stratégies de développement économique de la composante accès aux services énergétiques de base. ▪ Au niveau de la collectivité : La nécessité de la participation des collectivités à l'identification de leurs besoins en services énergétiques de base

5.1.7 Synthèse des capacités actuelles des acteurs dans l'accès aux services énergétiques

En conclusion II ressort de l'analyse les constats suivants :

Vision :

Sur l'ensemble des fiches présentées, seuls quelques acteurs (Direction Nationale de l'Energie, l'Agriculture, Santé, Solar Tec et Losser Lda et l'Hydraulique) ont introduit dans leurs documents de politique et de stratégie la notion d'accès aux services énergétiques. Toutefois des échanges et des communications importantes ont été faites notamment par le secteur de l'Education qui a présenté au cours de la réunion avec l'expert leur vision. Reste que la traduction dans les documents est en cours. De façon générale, la vision n'est pas partagée par les autres secteurs non énergétiques,

Leadership :

Au niveau de toutes les structures publiques en général, les Directions Techniques ou les Bureaux de Stratégies et Développement assurent le leadership en raison de leurs missions et attributions. Par contre, la mise en œuvre des politiques et stratégies se fait au niveau des structures comme la Direction Générale de Planification de l'Education, la GAPLA (Bureau de Planification Agricole), le PNDS (Programme de Développement Sanitaire), PRS II (Programme Régional Solaire).et au niveau de projets publics PREDAS (Programme Régional des Energies Domestiques et Alternative au Sahel), GMN, INITA (Institut National de Recherche et de la Technologie Appliquée) et EAGB/EP (Entreprise d'Electricité et d'Eau de Guinée-Bissau/Entreprise Publique).

Les stratégies et politiques :

La vision nationale concernant l'ASE s'inscrit dans le cadre du Livre Blanc de la CEDEAO et de la Déclaration de Politique Générale de la Lettre de Politique de Développement du Secteur de l'Energie qui exprime les orientations fondamentales du Gouvernement de la Guinée-Bissau en matière de développement énergétique et vise entre autres objectifs, celui de clarifier les choix et les engagements du Gouvernement de la Guinée-Bissau en matière de développement énergétique.

Dans les nouvelles orientations stratégiques pour le développement du secteur de l'énergie, le DENARP constitue le cadre de référence des objectifs et de la stratégie de développement de la Guinée-Bissau. En ce qui concerne les orientations de base pour le développement du secteur de l'énergie, elles visent à assurer les objectifs intégrés d'ordre social, économique, environnemental et institutionnel

L'organisation :

La plupart des structures publiques sont organisées conformément aux cadres organiques définis par la Fonction Publique. On retrouve le plus souvent le schéma suivant : Directions Nationales, Bureaux de stratégies et développement (Agriculture), Services Nationaux (Direction Générale de Planification de l'Education GPLA PNDS, PRS II), Projets publics (PREDAS, GMN, INITA et EAGB/EP).

Concernant l'état des lieux de la recherche sur les questions liées à l'accès aux services énergétiques, ces activités se situent au niveau des centres de recherche (INITA)..

Les ressources :

Elles sont d'ordre humain, matériel et financier :

- Ressources humaines : La plupart des structures sont caractérisées par une insuffisance en compétences techniques dans divers domaines d'activités et sont de surcroît malheureusement très peu valorisées.
- Ressources matérielles : La mauvaise gouvernance a entraîné les structures publiques dans un état de délabrement déplorable. A tous les niveaux, on constate un manque cruel d'équipements, de moyens logistiques, de budget de fonctionnement et de ressources financières pour appuyer leurs activités (en dehors des projets publics qui bénéficient de financements extérieurs). Cette situation rend inopérante la quasi-totalité des structures publiques.
- Le principe d'unicité budgétaire institué par le Ministère des Finances dépossède les Structures Centrales de budget de fonctionnement, ce qui paralyse le fonctionnement normal des Directions et les empêche de remplir leur mission. Par contre, certains projets et services publics avec financement extérieur disposent de budget de fonctionnement qui fini avec l'arrêt des projets.

Les partenariats :

A la faveur de la coopération bi et multilatérale, plusieurs partenaires appuient les efforts du Gouvernement dans les différents secteurs tel que présenté dans le tableau ci-après :

Ce partenariat se fait dans le cadre d'un appui technique et financier.

Au niveau des partenariats, seule la Direction Générale de l'Energie dispose d'un tableau ici présenté

N°	Partenaires	Technique	Financier	Volumes
1	Banque Mondiale	X	X	15.000.000 USD
2	Banque Mondiale/UE	X	X	1.300.000 €
3	UE	X	X	13.725.000 €

Il existe un partenariat entre les acteurs eux même et avec certains bailleurs et organismes..., ce partenariat nécessite une amélioration et même doit être renforcé.

A la faveur de la coopération bi et multilatérale, plusieurs partenaires appuient les efforts du Gouvernement dans les différents secteurs tel que présenté dans le tableau ci-après :

Le processus :

Conformément aux recommandations de la réunion de la CEDEAO à Bamako, le processus de l'accès aux services énergétiques a été lancé par la mise en place d'un cadre de concertation multisectoriel (GMN)

Le GMN-Bissau Guinée fut créé en août 2005 et légitimé en 21 août 2008 par Arrêté Interministériel.

Il comprend 16 membres et est structuré comme suit :

Deux points focaux : Représentant du Ministère de l'Énergie
Représentant du Ministère du Plan

Les membres représentants des institutions concernées, selon les recommandations du forum de Bamako.

En septembre 2006, une mission du PREP a séjourné en vue de l'élaboration du **programme de travail du Groupe Multisectoriel National**.

La mobilisation des acteurs :

Au niveau de l'ensemble des acteurs, il existe la volonté d'atteindre les objectifs liés à l'accès aux services énergétiques, mais, il est à retenir que le manque de ressources financières constitue la principale barrière pour la mise en place de toutes les initiatives dans ce sens.

Les plans d'action annuels :

Au sein du Ministère de l'Education, il y a un programme d'édification de 450 salles de classes par an verbalement présenté au cours de la réunion avec l'expert.

Au niveau du GMN, il existe un Plan d'Action élaboré avec l'appui du PREP qui doit être mis à jour pour mettre en place les activités programmées.

Les résultats pour les usagers bénéficiaires :

L'accès aux services énergétiques, au niveau des usagers bénéficiaires, permet d'améliorer leur cadre de vie (santé, éducation, agriculture, hydraulique), d'accroître leurs revenus par la création d'emplois et en somme de lutter contre la pauvreté

Les résultats pour l'environnement et la collectivité :

L'accès à une source d'énergie plus propre freine la pression des populations sur le couvert forestier et préserve l'environnement des collectivités

Il n'existe pas réellement d'indicateurs qui permettent de mesurer les impacts de certains acteurs surtout pour les sectoriels qui n'ont pas de vision sur l'accès aux services énergétiques.

Cependant, l'accès à une source d'énergie plus propre freine la pression des populations sur le couvert forestier et préserve l'environnement des collectivités

Les performances clés par rapport aux objectifs du livre blanc :

Au niveau nation les objectifs sur l'accès aux services énergétiques rejoignent ceux du livre blanc. A travers sa politique énergétique, on note une vision qui colle avec celle des OMD

Le DENARP constitue le cadre de référence des objectifs et de la stratégie de développement de la Guinée Bissau Il présente l'intérêt d'être élaboré dans un cadre participatif et consensuel et d'intégrer ainsi toutes les exigences de la transversalité. La démarche d'élaboration du DENARP en s'appuyant sur les structures communautaires et décentralisées, les départements ministériels et leurs déconcentrations régionales, la représentation professionnelle et associative de la société civile et l'appui des partenaires internationaux du développement garantit la cohérence des approches, la vraisemblance des données de base, le réalisme et la pertinence des objectifs et l'efficacité des politiques et stratégies de mise en œuvre

<i>Objectifs</i>	<i>Probabilité de réalisation de l'objectif</i>
1. Eradiquer l'extrême pauvreté et la faim	Peu probable
2. Réaliser 'éducation primaire universelle	Peu Probable
3. Promouvoir l'égalité des sexes	Peu probable
4. Réduire la mortalité infantile	Possible
5. Améliorer la santé maternelle	Probable
6. Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et autres maladies	Peu Probable
7. Protéger l'environnement et améliorer l'accès à l'eau potable	Peu probable
8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement	Possible
9. Améliorer le taux de desserte en électricité	Possible

Faisant ainsi apparaître que seul l'objectif "réduire la mortalité infantile" est possible en plus de celui de la mise en place d'un "partenariat mondial pour le développement", soit seulement 03 objectifs OMD sur neuf (9).

5.2 Synthèse des besoins de renforcement de capacités identifiés aux prés des acteurs rencontrés de manière participative

De manière générale, il ressort de l'analyse et de l'exploitation des informations collectées sur la base des questionnaires administrés que les besoins de renforcement de capacités pour l'ASE des acteurs clés recoupent ceux déclinés dans le plan d'action du livre blanc de la CEDEAO.

Aussi ces besoins exprimés s'articulent autour de six thématiques suivant :

- Thème 1. : Intégration de la composante énergie dans les documents de stratégie de réduction de la pauvreté et appui aux Comités Multisectoriels ;
- Thème 2 : Formation des agents des Ministères et des Agences ;
- Thème 3 : Elaboration des bilans énergétiques nationaux et mise en ligne des informations pour faciliter l'accès aux données ;
- Thème 4 : Formulation d'une méthodologie de planification, de costing et de monitoring de l'impact de l'ASE ;
- Thème 5 : Etude des filières technologiques prometteuses à moyen terme, y compris à base d'énergies renouvelables (biocarburants, gazogène) et appui à la mise en place d'un système de veille et de suivi technologique ;
- Thème 6 : Etude de faisabilité pour des projets d'électrification rurale et péri urbaine, des programmes de plateformes multifonctionnelles, des projet de diffusion d'équipements de substitution aux énergies traditionnelles, ou des projets d'équipement de centre de santé et d'école par des services énergétiques modernes.

Acteurs	Besoins de renforcement de capacités souhaités	Plans d'action prioritaire Méthodologies de renforcement de capacités par priorité	Coûts en USD	Résultats attendus	Délai souhaité
DIRECTION ENERGIE GMN	*Mise à niveau dans le domaine de l'énergie, de la planification, de l'évaluation, de la gestion et du suivi de projets d'ASE	*Atelier de sensibilisation sur l'accès aux services énergétiques - Notions de demande et évaluation en services énergétiques- Terminologies énergétiques ;	15 000	Thèmes 1 et 3 : la DGE et le GMN sont capables d'exercer leur leadership et d'assurer la mise en œuvre de la stratégie de l'ASE	2010 Semestre I - 2014
		*Atelier de formation sur la Construction et la Gestion de Base de Données dans le cadre du Programme de Formulation	15 000		
*Modules de formation en élaboration/montage de dossier financier banquable, recherche de financement	15 000				
* Assistance technique pour la formulation, évaluation, suivi des projets d'électrification rurale	20 000				
*Formation des cadres en langue française pour une meilleure intégration sous régionale	30 000				
	Renforcement en moyens matériels et logistiques	*05 Ordinateurs de bureau et équipements bureautiques *05 Ordinateurs portables + Accès à Internet	40 000	Les travaux de la DGE et du GMN sont partagés, suivis et sécurisés.	Janvier 2010
		*Acquisition 02 véhicules missions de terrain du GMN	100 000		

Acteurs	Besoins de renforcement de capacités souhaités	Plans d'action prioritaire Méthodologies de renforcement de capacités par priorité	Coûts en USD	Résultats attendus	Délai souhaité	
	Renforcement en moyens financiers	*Mise à disposition de local équipé pour logé le GMN *Appui financier pour le fonctionnement du GMN pour combler déficit budgétaire	100.000	L'autonomisation du GMN dans ses activités est effective pour une meilleure prise en charge	2010 - 2014	
		Allocation de primes aux membres du GMN et du personnel d'appui	20.000	Motivation du personnel	Février 2010	
EDUCATION	Mise à niveau dans le domaine de l'ASE : Qualification du personnel local et national	*Atelier de sensibilisation sur l'accès aux services énergétiques - Notions de demande et évaluation en services énergétiques - technique de mise en place et la maintenance des équipements énergétiques	70 000	Thème 2 et 5 : La dimension ASE est incluse et prise en charge dans les programmes du ministère de l'Education	Trimestre I-2010	
	Assistance Technique (Invitation Experts Internationaux)	*Voyage d'études, formation sur place, échanges d'expériences dans la sous région : Atelier d'échanges sur la Recherche en Energies Renouvelables Stages et coopération	225 000		Trimestre I-2010	
	Formation Renforcement des compétences	Modules de formation :				Trimestre I-2010
		*Elaboration de projet d'installations énergétiques renouvelables – Etudes techniques - dimensionnement– Etudes financières –	170 000			
		*Formation des structures déconcentrées et décentralisées et cadres nationaux	670 000			Trimestre 2-2010
Renforcement en moyens matériels et logistiques	Equipements	Equipement de la cellule technique et les 7 bases régionales logistique et informatique : Informatique : Ordinateurs– Imprimantes – Accès internet	160 000	La cellule technique et les 7 bases régionales sont opérationnelles	2010 - 2011	
		Equipement deux 4X4				
	Renforcement en moyens financiers	Appui à l'organisation de rencontres ateliers concertation	60 0000	Les capacités des structures de	2010 Trimestre III	

Acteurs	Besoins de renforcement de capacités souhaités	Plans d'action prioritaire Méthodologies de renforcement de capacités par priorité	Coûts en USD	Résultats attendus	Délai souhaité
		Appui budgétaire	2 400 000	l'Education sont améliorées	Février 2010
		Allocation de primes au personnel d'appui à la recherche	900 000	Motivation des agents auxiliaires	Décembre 2009
SANTE	Assistance Technique et formation du personnel pour la prise en charge de la question liée à l'accès aux services énergétiques dans les structures sanitaires Renforcement de la capacité des techniciens pour l'installation et la maintenance des équipements électriques	*Atelier sur : Elaboration et mise a disposition de procédures opérationnelles - Gestion et Maintenance des équipements de santé : chaine de froid et gaz médicinal *Atelier de sensibilisation sur l'accès aux services énergétiques - Notions de demande et évaluation en services énergétiques	150 000 30 000	Thèmes 1 et 2 : la notion de l'ASE est présente dans les programmes sectoriels de la santé. La gestion de la maintenance est efficiente	2010 Trimestre I
	Renforcement en moyens matériels et logistiques	Ordinateurs et accessoires de bureautique + Accès Internet (ordinateurs, camera digital, scanners, radio VHF, Photocopieuse, imprimante, etc.)	120 000	Les informations sont partagés, accessibles et sécurisés.	2010 Trimestre I
		Logistique : Acquisition véhicules		L'autonomisation dans la disponibilité des moyens financiers et matériels pour l'efficacité des actions est assurée	
	Renforcement en moyens financiers	Appui budgétaire par la mise en place de Fonds de Roulement	80 000	L'autonomisation dans la disponibilité des moyens financiers et matériels pour l'efficacité des actions est assurée	2010 Trimestre I
		Allocations de Primes au personnel	30 000	Motivation des agents	2010 - 2014

Acteurs	Besoins de renforcement de capacités souhaités	Plans d'action prioritaire Méthodologies de renforcement de capacités par priorité	Coûts en USD	Résultats attendus	Délai souhaité
HYDRAULIQUE	Renforcement de l'équipe technique nationale pour la mise en place de la maintenance des équipements énergétiques	<ul style="list-style-type: none"> *Organisation des structures de gestion Voyage d'études, échanges d'expériences dans la sous région *Recrutement de techniciens pour étoffer l'équipe technique *Atelier sur la gestion et maintenance des équipements énergétiques dans le secteur de l'hydraulique *Assistance technique auprès de la cellule pour élaborer un manuel de procédures en maintenance des équipements énergétiques des ouvrages hydrauliques *Expertises bureaux d'études pour l'évaluation de la situation actuelle des équipements énergétiques *Appui bureaux d'études pour l'élaboration des plans d'action 	140 000 125 000 150 000 10 000	Thèmes 1 et 2 : la notion de l'ASE est présente dans les programmes sectoriels de la santé. La gestion de la maintenance est efficace	2010 - 2012
	Formation Renforcement des compétences	<ul style="list-style-type: none"> *Restitution et formation de l'ensemble des acteurs du secteur sur la méthodologie et harmonisation des actions de maintenance *Outils pédagogiques boîtes à images, fournitures matériels didactiques pour la capacitation des acteurs locaux directs et la formation des structures déconcentrées et décentralisées et cadres nationaux *Formation des membres de la cellule dans le cadre de l'élaboration et du suivi des indicateurs *Renforcement des capacités dans l'élaboration des documents de stratégie et de politiques 	110 000 100 000 15 000 15 000	La gestion décentralisée des équipements énergétiques des ouvrages hydrauliques est efficace	2010
	Renforcement en moyens matériels et logistiques	Ordinateurs et Accès Internet de la Cellule technique et des 7 bases régionales Dotations de deux véhicules 4X4	90 000	L'autonomisation dans la disponibilité des moyens pour l'efficacité des actions est assurée	2010 Semestre I
	Renforcement en moyens financiers	*Appui budgétaire pour le fonctionnement de la Cellule technique assurant la formation à la base	100 000		

Acteurs	Besoins de renforcement de capacités souhaités	Plans d'action prioritaire Méthodologies de renforcement de capacités par priorité	Coûts en USD	Résultats attendus	Délai souhaité
AGRICULTURE	Formation Renforcement des compétences	* Recrutement de cadres en Stratégies d'accès aux services énergétiques	50 000	Thèmes 1 et 2 : la notion de l'ASE est présente dans les programmes sectoriels de l'Agriculture	2010 Semestre I
		*Formation a l'énergie rurale : Spécifications techniques adaptées a l'électrification rural - Schémas organisationnels de l'électrification rurale	60 000		
		*Méthodologie des techniques de collecte des données	27 000		
		*Techniques de transformations et de conservation des produits de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche.	120 000		
		* Assistance technique et développement du partenariat pour la mise en œuvre de la stratégie et de la politique ASE	8 000		
		*Assistance technique pour la conduite des Etudes de Faisabilité	15 000		
		*Assistance technique pour l'identification par sous secteur des besoins de Capacitation et de formation	50 000		
		*Préparation et élaboration des stratégies et politiques énergétiques - élaboration d'un plan d'action pour l'accès aux services énergétiques - Conception et montage d'un plan d'action	55 000		
	Renforcement en moyens matériels et logistiques	*Ordinateurs et accessoires bureautique + Accès Internet	260 000	Les informations sont partagés, accessibles et sécurisés. L'autonomisation dans la disponibilité des moyens pour l'efficacité des actions est assurée Motivation des agents	2010 Semestre I
		Logistique : Véhicules			
Renforcement en moyens financiers	Appui budgétaire	120 000		2010 Semestre I	
	Allocations de Primes au personnel	60 000			

Acteurs	Besoins de renforcement de capacités souhaités	Plans d'action prioritaire Méthodologies de renforcement de capacités par priorité	Coûts en USD	Résultats attendus	Délai souhaité
ÉLECTRICITÉ ET EAU DE LA GUINÉE-BISSAU (E.A.G.B.) ENTREPRISE PUBLIQUE	Formation Renforcement des compétences	* Formation des cadres en administration des services et mécanismes de financement ; *Spécialisation dans les analyses et suivi des projets d'électrifications rurales : Plateforme multifonctionnelle force motrice, technologies du solaire, Éolienne Gestion de la clientèle,	10 000 50 000	Thèmes 2 et 4 : Les projets sont cohérents et bien gérés. Appui au GMN dans la mise en œuvre du plan d'action de l'ASE	2010 - 2011
	Renforcement en moyens matériels et logistiques	Renouvellement des équipements informatiques Logistiques : Renouvellement des équipements	50 000	L'autonomisation dans la disponibilité des moyens pour l'efficacité des actions est assurée Motivation des agents	2010 Trimestre I
	Renforcement en moyens financiers	*Appui budgétaire pour : - Consolidation du Budget de fonctionnement - Financement de l'Assistance technique - Mise en place d'un Fonds d'Electrification Rurale	15 000		
		Allocation de Primes au personnel	50 000	Motivation des agents	2010 Trimestre I
-ONG- Solar - Tec	Formation Renforcement des compétences	* Assistance pour l'élaboration et mise à disposition de manuels de procédures opérationnelles et de gestion de micro entreprises *Atelier : Formulation de projets et recherche de financement *Modules de Formation en maintenance et en gestion	20 000 10 000 6 000	Thèmes 2,4 et 6 : La capacité des ONG est renforcée et la fiabilité des travaux est améliorée	2010 Trimestre I
	Renforcement en moyens matériels et logistiques	Ordinateurs et accessoires bureautiques + Accès Internet	25 000	Les informations sont partagés, accessibles et sécurisés.	2010 Semestre I
		Logistique : Acquisition de véhicules	25 000	L'autonomisation dans	
	Renforcement en moyens financiers	Appui budgétaire pour le fonctionnement	30 000	la disponibilité des	2010 Trimestre I
Allocation de Primes au personnel		15 000	moyens pour l'efficacité des actions		

Acteurs	Besoins de renforcement de capacités souhaités	Plans d'action prioritaire Méthodologies de renforcement de capacités par priorité	Coûts en USD	Résultats attendus	Délai souhaité
				est assurée Motivation des agents	
ONG LOSSER	Formation Renforcement des compétences	*Module : Maîtrise en étude de faisabilité- Etablissement d'un plan d'affaires *Assistance pour l'élaboration et mise à disposition de manuels de procédures opérationnelles et de gestion de micro entreprises *Atelier : Formulation de projets et recherche de financement *Modules de Formation en maintenance et en gestion	80.000 12 000 2 000 6 000	Thèmes 2,4 et 6 : La capacité des BE prestataires est renforcée et la fiabilité des travaux est améliorée	2010 Trimestre I
	Renforcement en moyens matériels et logistiques	*Ordinateurs portables mission de terrain	10 000	Les informations sont partagés, accessibles et sécurisés.	2010 Trimestre I
	Renforcement en moyens financiers	Mise en place de subvention	30 000	Le BE a une meilleure capacité de mobilisation des compétences	2010 Trimestre I
		Motivation des agents	1 500		

5.3 Plan de renforcement des capacités des actions jugés prioritaires au cours de l'atelier régional de restitution des résultats de l'analyse participative des besoins en renforcement des capacités

A partir de la synthèse des besoins de renforcement en capacités identifiés au niveau de votre pays, il vous est demandé de dégager les actions et/ou activités pertinentes à mettre en œuvre par ordre de priorité en précisant la thématique de l'action, les acteurs concernés, le niveau d'intervention et/ou d'accompagnement (national et/ou régional), les délais de mise en œuvre, si possible une indication du budget et les résultats attendus.

N°	Actions / Activités (thématique)	Acteurs	Niveau d'intervention	Délais de mise en œuvre	Budget indicatif	Résultats attendus
1	- Mise en niveau dans le domaine de l'Energie de la planification de l'évaluation de la question et du suivi du projet d'ASE	D.G.E G.M.N	National / Régional	4 ans	95.000 USD	Problématique de l'ASE est partagée par les secteurs concernés
2	- Renforcement de l'équipe technique nationale pour la mise en place de la maintenance des équipements énergétiques	Hydraulique Santé	National	2 ans	425.000 + 30 000 (455.000 USD)	Notion de l'ASE est présente dans les programmes sectoriels et est efficient
3	- Assistance technique et formation du personnel pour la prise en charge de la gestion liée à l'accès aux services énergétiques	Santé « Hydraulique, Education, ONG, Agriculture, privé »	National	3 mois	150.000 USD	Notion de l'ASE est présente dans les programmes sectoriels et est efficient
4	- Renforcement en moyens matériels et logistiques	DGE, G.M.N, Santé, Education, Agriculture, Hydraulique, ONG, Privé	National	1 an	140.000+160 000 +120 000+90 000 +260 000+50 000 +25 000+10 000 (853 000 USD)	Les acteurs concernant sont opérationnels
5	- Renforcement en moyens financiers	DGE, G.M.N, Santé, Education, Agriculture, hydraulique, ONG, Privé	National	4 ans	100 000 + 60 000 + 80 000 + 100 000 + 60 000+15 000 + 45 000+ 31 500 (491 500 USD)	Les capacités des acteurs concernant sont améliorées

6. Annexe

Liste des personnes rencontrées

N°	Prénoms et Nom	Structure	Téléphon e	Email
N°	Nom	Institution	Contact	E-mail
1	Fernando José Benício	Directeur Générale de l'Energie	6637221	fibenicio@yahoo.com.br
2	Lamberto Soares Camará	Energie	6704474	lambertocam@yahoo.com.br
3	Julio António Raúl	Electrification Rurale	6609659	antoniobolo@yahoo.com.br
4	Adolfo Augusto Alves	Energie	6647594	aaalves53@yahoo.com.br
5	Hamilton Ferreira	Santé	6943271	hamiltonpnds@hotmail.com
6	Fodé Carambá Sanhá	Santé		focasa66@gmail.com
7	Francisco Quimontche	Ministère du Plan	6608680	quimontche@hotmail.com
8	João Maria de Pina	Santé		jomapiqw@yahoo.com.br
9	Marcelino Martins	Agriculture	6617960	martinsmarcelino57@gmail.com
10	Valentin Traoré	PNUD		
11	Lino Sá	Représentant du Plan		
12	Mamadú Saliu Djassi	Education D.G.	6929939	pedrocadija@hotmail.com
13	Tomas Santos Lopes	Lutte contre la pauvreté		tomassantoslopes@yahoo.com.br
14	Biabé Siga	Solar Tec	6604971	biabesiga@yahoo.com.br
15	Fodé Mané	Association des consommateurs	6608216	alvesmane@yahoo.com.br
16	Teobaldo Veiga	Institut de Recherche	6728948	
17	Domingos Bancessi Quadé	Direc. Gen. Forêts et Faune	6622650	doabaqua@yahoo.com.br
18	José António Fernandes	LOSSER	6565643	joseaf68@yahoo.com.br
19	Biabé Siga	Solar Tec	6604971	biabesiga@yahoo.com.br

Références bibliographiques

- 1) Arrêté N° /GSEE/08 du 02 Octobre 2008 portant mise en place d'un Groupe Multisectoriel Consultatif pour l'Accès aux Services Energétiques en Milieu Rural
- 2) Projet de développement de l'Agriculture de l'Elevage et de Promotion des Energies Renouvelables en Guinée – Bissau (Projet IBAS) – Formulation de la Phase II – Rapport final
- 3) Analyse Participative GB
- 4) Questionnaire secteur de l'Energie : DGE
- 5) Questionnaire secteur de l'Energie : GMN
- 6) Questionnaire Education
- 7) Questionnaire Santé
- 8) Questionnaire Hydraulique
- 9) Questionnaire Agriculture
- 10) Questionnaire EAGB
- 11) Questionnaire ONG – LOSSER
- 12) Questionnaire ONG – SOLAR - TEC